

DELIBERATION DU BUREAU

N°2019-12/42B

Objet : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL AUX ASSOCIATIONS UTILISATRICES DE LA PISCINE INTERCOMMUNALE.

L'an deux mille dix-neuf, le 04 décembre, le Bureau du Conseil de Communauté, dûment convoqué, s'est réuni à 17h30, à la salle Marcel Oms à Alénya, sous la présidence de Monsieur Thierry DEL POSO, Président.

Nombre de membres afférents au Bureau :	12	Vote	Pour :	10
En exercice :	12		Contre :	-
Présents :	10		Abstention :	-

Présents : Marcel AMOUROUX, Frédéric BERLIAT, Jeannine BLANC-MARY, Thierry DEL POSO, Jacques FIGUERAS, Adel M'ZOURI, Jean-André MAGDALOU, Pierre ROGE, Jean ROMEO, Jean-Jacques THIBAUT.

Absents excusés : Georges BRETONES, Louis SALA.

Secrétaire de séance : Jean-André MAGDALOU

Date de convocation : 27 novembre 2019

Le Président expose à l'assemblée,

Dans le cadre de leurs activités, les associations utilisatrices de la piscine ont besoin d'entreposer du matériel.

Aussi, il a été convenu de leur mettre à disposition le local situé à proximité de la piscine et de conclure une convention afin d'en déterminer les conditions.

EN CONSEQUENCE LE BUREAU APRES EN AVOIR VALABLEMENT DELIBERE, ET A L'UNANIMITE DES PRESENTS,

☞ **DECIDE** de conclure avec les associations utilisatrices de la piscine intercommunale, une convention de mise à disposition, ci-annexée ;

☞ **AUTORISE** le Président ou son représentant dûment habilité à signer la convention ainsi que tous documents nécessaires à l'exécution de cette délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Président



Accusé de réception en préfecture
066-246600282-20191204-2019-12-42B-DE
Date de télétransmission : 06/12/2019
Date de réception préfecture : 06/12/2019



Préfecture des
Pyrénées-Orientales

6750 SAINT-CYPRIEN CEDEX - Tél. 04 68 37 30 60 - Fax : 04 68 37 32 89
sudroussillon.fr - Siret 246 600 282 0011